COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BRIANCE • COMBADE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le 12 septembre à dix-neuf heures, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LEGOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 6 septembre 2022
Nombre de membres en exercice : 25
Nombre de membres votants : 23
Etaient présents (20) : BOURLIATAUD Isabelle ; BROUSSE Didier ; CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DE CUYPER Micheline ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Didier ; LAFARGE Monique ; LAVAUD Henri ; LE GOUFFE Yves ; MATINAUD Gilles ; MONZAUGE Christian ; RAIGNE Philippe ; RIVET Françoise ; SAUTOUR Jean-Claude, SERRUT Valérie ; WAMPACH Joe
Pouvoirs (3) : DIDIERRE Jean-Gérard à BOURLIATAUD Isabelle ; DEBLOIS Marie-Noëlle à BROUSSE Didier ; LAUBARY Dominique à FOUR Franck
Absents excusés (2) : BLANQUET Géraldine ; LEYGNAC Roland
Absents (0) :
Secrétaires de séance : DAUDE Dominique et LAFARGE Monique

Délibération n° 2022-71 : Convention « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire

La convention « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) fait suite à l'année d'initiation du programme « Petites Villes de Demain » et à la convention signée le 21 juin 2021.
L'ORT, créée par l'article 157 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), a pour objet la mise en œuvre d'un projet global de territoire destiné à adapter et moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain de ce territoire afin notamment d'améliorer son attractivité, lutter contre la vacance et réhabiliter les friches urbaines, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220912-2022-71-DE
Date de réception préfecture : 19/09/2022

Communauté de communes BRIANCE • COMBADE
4 place Eugène Degrassat . 87130 . Châteauneuf-la-Forêt
Tél. 05 55 69 39 32 - Fax 05 55 69 46 88
E. mail : cdc@briancecombade.fr

Imprimé sur papier recyclé

L'ORT est donc un cadre intégrateur qui se matérialise par une convention signée entre l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la ville centre de l'EPCI, l'Etat et ses établissements publics, le Conseil Départemental ainsi que toute personne publique ou privée susceptible d'apporter son soutien ou de prendre part à des opérations prévues par le contrat.

Cette convention sera effective à partir de sa signature en octobre 2022 et jusqu'en mars 2026.

Une ORT confère de nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :

- renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville (dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques),
- favoriser la réhabilitation de l'habitat (éligibilité au Denormandie dans l'ancien, Vente d'Immeubles à Rénover),
- mieux maîtriser le foncier (droit de préemption urbain renforcé, droit de préemption dans les locaux artisanaux),
- faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux (permis d'aménager, permis d'aménager multi-sites).

Le programme d'actions sera décliné à travers des fiches relatives aux 5 axes suivants :
Axe 1 : Rendre désirable l'habitat du centre-bourg ;
Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
Axe 3 : Proposer un centre-bourg accessible et adapté aux différents de déplacements ;
Axe 4 : Valoriser les formes urbaines, les patrimoines et les espaces publics du centre-bourg ;
Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements, services, loisirs et cultures en centre-bourg.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer la convention « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) et tout document relatif à ce dossier.**

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 12 septembre 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE
CHATEAUNEUF LA FORÊT
87130

Le Président
Yves LE GOUFFE

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220912-2022-71-DE
Date de réception préfecture : 19/09/2022